

Peinture de blindage BEECK

Couche de fond au silicate contre le rayonnement électromagnétique et l'électrosmog à l'intérieur

1. Propriétés du produit

Couche de base électroconductrice pour le blindage à grande échelle d'ondes électromagnétiques basse et haute fréquence, telles que réseaux mobiles C/D/E, 5G, DECT, TETRA, radar, WLAN, Bluetooth, micro-ondes, etc. La peinture de blindage BEECK présente une atténuation d'environ 99,8%, voire expertise selon ASTM D-4935-10/ IEEE 299-06. Contrairement aux barrières de blindage disponibles dans le commerce à base de dispersions de résine synthétique, la Peinture de blindage BEECK est une peinture intérieure au sol-silicate selon VOB/C DIN 18363 2.4.1 avec du verre de potasse liquide capable de silicification. Application en double couche au rouleau ou à la brosse, avec mise à la terre des surfaces par un électricien spécialisé. La Peinture de blindage BEECK convient à toutes les surfaces intérieures courantes, aussi bien pour la rénovation, l'assainissement de bâtiments anciens que pour les nouvelles constructions. Le recouvrement ultérieur peut être fait avec les peintures au silicate BEECK pour intérieur, mates et de haute valeur pour le climat ambiant, telles que Maxil pro BEECK ou Sensil SAN BEECK, de même que les peintures naturelles en dispersion AGLAIA, comme Blanc/Color premium AGLAIA ou la Peinture extra-résistante AGLAIA.

1.1. Composition

- Liant purement minéral : verre de potasse liquide et sol de silice
- Graphite/noir de carbone comme matrice conductrice en carbone
- Teneur organique < 5% (VOB/C DIN 18363 2.4.1.)
- Sans solvant, faible émission, très pauvre en COV
- Sans ajout de conservateurs ni de biocides

1.2. Propriétés techniques

1.2.1. Aperçu

- Utilisation en intérieur
- Blindage très efficace contre les rayonnements électromagnétiques, voire le certificat de test
- Perméable à la vapeur d'eau, donc idéale en termes de physique du bâtiment
- Ininflammable, robuste, durable, résistant à la corrosion, adhérence élevée
- L'alcalinité naturelle agit contre les bactéries et moisissures

1.2.2. Caractéristiques physiques importantes

Paramètre	Valeur	Conformité
Densité 20°C :	1,2 kg / L	
Valeur pH 20°C :	11	
Viscosité dynam. 20°C :	2.800 mPas	
Valeur s _d (H ₂ O) :	0,05 m	
Atténuation de l'écran :	99,8 % (moyenne 450 MHz-40 GHz)	ASTM D-4935-10 / IEEE 299-06
Pouvoir couvrant / contraste :	classe 1	NBN EN 13300
Résistance à l'abrasion humide :	classe 2	NBN EN 13300
Grain :	fin	NBN EN 13300
Classe de résistance au feu :	A2 ininflammable	NBN EN 13501-1, DIN 4102
Teneur en COV (max.) :	0 g / L	COV-Decopaint, cat. A / a

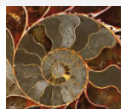
1.2.3. Teinte

- Gris graphite. Recouvrable avec les peintures intérieures au silicate BEECK, en blanc ou teinté.

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences du support

- Remarque de base : les peintures de blindage doivent toujours être appliquées sur toute la surface des plafonds et des murs, dans l'ensemble de l'objet ou dans chaque pièce (par exemple, chambre à coucher, salle de séjour et de repos, installations médicales et thérapeutiques). Etant donné que l'investissement dans le blindage, y compris la mise à la terre, est élevé, la peinture doit être appliquée directement sur des structures murales fixes, par exemple du plâtre intérieur. En revanche, les peintures de protection sur l'intissé mural et le papier peint sont temporaires car elles peuvent être enlevées avec le support de peinture si nécessaire, par exemple dans les appartements loués. Dans le cas de papiers peints ou de peintures anciennes déjà existants, il faut veiller au préalable à leur bonne adhérence sur toute la surface.
- Le support doit être propre, sec, ferme et stable, ainsi qu'exempt de substances susceptibles de se répandre, pénétrantes ou séparatives.



Peinture de blindage BEECK

- Réparer soigneusement les fissures et les défauts de forme et de structure. Assainir soigneusement les surfaces fissurées et instables, de manière à assurer un blindage permanent sur toute la surface. Peindre les joints élastiques permanents avec un pont d'adhérence approprié.
- Fixez et saturez les surfaces fortement absorbantes et friables avec le SOL-Fixatif BEECK.

2.2. Info brève sur le schéma standard

- Deux à trois couches de Peinture de blindage BEECK.
- Mise à la terre des surfaces murales par un électricien.
- Remaniement avec des peintures au silicate d'intérieur de haute qualité climatique comme Maxil pro BEECK ou Sensil SAN BEECK. Sur les supports critiques, nous recommandons de faire un échantillon comprenant toutes les couches de peinture dans les conditions de l'objet.

2.3. Support et traitement préalable

- **Enduit de chaux (PI/CSII), enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII), enduit de gypse, enduit de chaux-gypse, stucage :**

Vérifier le séchage et la résistance de l'enduit. Enlever la peau de frittage des enduits de chaux massif avec le Corrosif liquide BEECK ou par ponçage. Ne pas corroder les enduits en couche mince, ni le gypse ni les systèmes composites. Apprêter les enduits de chaux fortement absorbants avec le SOL-Fixatif BEECK. Noyer plusieurs fois les enduits de chaux sableux en surface mais néanmoins stables avec le SOL-Fixatif BEECK.

- **Panneaux de plâtre cartonnés :**

Veiller à ce que le montage soit effectué dans les normes et que la qualité de la surface et les tolérances de planéité exigées soient respectées, dans les conditions d'objet et de lumière rasante données.

- **Blocs silico-calcaire, brique, béton, silicate de calcium, fibrociment :**

Nettoyer soigneusement, vérifier l'absorption, les dommages dus à l'humidité et les efflorescences (p. ex. les traces de sel). Réparer les pierres friables et les joints. Nettoyer soigneusement le béton avec le Déshuileur BEECK en respectant les indications du fabricant et rincer à l'eau claire. Vérifier la mouillabilité du support nettoyé en pulvérisant de l'eau. Apprêter les supports fortement absorbants ou friables avec le SOL-Fixatif BEECK.

- **Argile :**

Ce support est critique en raison de son manque de résistance, toujours échantillonner. Laisser sécher jusqu'au taux d'humidité domestique, balayer à sec les grains de sable à la surface. Appliquer la couche de base avec la Peinture de blindage BEECK diluée avec environ 20 % d'eau.

- **Tissus, papiers peints texturés, papier ingrain, bois, matériaux dérivés du bois (OSB, MDF, etc.) :**

Uniquement pour les tissus et papiers mouillables à l'eau et résistants aux alcalis, pas pour les feuilles métalliques, les plastiques ou les papiers peints en vinyle. Veiller à un collage homogène et sans chevauchement sur toute la surface. Échantillonner le bois/les matériaux dérivés du bois en raison du risque de décoloration, si nécessaire, recouvrir les murs en bois avec un voile mural.

- **Anciennes peintures :**

Brosser les peintures minérales et, en cas de farinage, les solidifier avec le SOL-Fixatif BEECK. Laver complètement les peintures à la colle (détrempez). Nettoyer les anciennes peintures adhérentes, mates et résistantes à base de dispersion. Enlever les peintures brillantes à la résine synthétique (par exemple les peintures au latex) ou au moins les mater en les ponçant. En cas de besoin, appliquer Primogypse fin/grob BEECK ou les recouvrir avec un intissé mural, faire un test.

- **Les supports inadaptés** sont les supports peu stables, efflorescents, organiques et saponifiables, non résistants aux alcalis, tels que les plastiques.

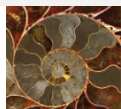
- **Les supports déficients** exigent une approche différenciée. Attention à la décoloration sur les plaques de plâtre, échantillonner et au besoin isoler. Les surfaces et les domaines de socle chargés en sel et en humidité doivent être munis d'un enduit assainissant.

2.4. Instructions de mise en œuvre

2.4.1. Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). En particulier, examiner le pouvoir d'absorption, la résistance et la structure du support. Faire un essai sur les supports exigeants et critiques. Recourir à de la main d'œuvre qualifiée et veiller à ne pas interrompre l'application.

- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées - en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages et l'Eloxal - afin de les protéger contre les projections.
- Maintenir une distance de 2 cm par rapport aux prises électriques, caches enlevés. Débrancher l'alimentation électrique des pièces tant que la mise à la terre n'est pas faite, risque d'électrocution.
- Avant l'emploi, enlever les particules durcies éventuelles et remuer soigneusement la Peinture de blindage BEECK avec un mélangeur électrique.
- Si nécessaire, ajuster la consistance de manière optimale par l'ajout d'eau



Peinture de blindage BEECK

- Température minimale pendant la mise en œuvre : +8°C
- Temps de séchage : minimum 12 heures entre les couches.

2.4.2. Application

Avec un rouleau, une brosse ou un pistolet airless. Dans chaque unité de surface, appliquer en couche fine, en un seul passage ininterrompu, en croisant régulièrement.

- **Application avec rouleau ou brosse :**

- Employer des brosses et rouleaux ayant une implantation de poils régulière.
- Eviter les cernes de rouleau, les chevauchements, ne pas recouvrir les parties qui ont déjà commencé à sécher.
- Appliquer généreusement la Peinture de blindage BEECK avec le rouleau et étaler rapidement humide sur humide jusqu'à épaisseur uniforme de la couche et une structure de rouleau fine et sans bords ni traces. Travailler à deux sur de plus grandes surfaces. Raccorder les bords avec la surface humide sur humide, sans surcharges.

- **Au pistolet (airless) :**

- Buse : 0,79 mm / 0,031 pouce.
- Pression : 150 – 180 bars.
- Angle de pulvérisation : 50°
- Toujours tamiser le produit avant l'emploi.
- Appliquer uniformément et en couche fine, si nécessaire répartir à la brosse ou au rouleau.

2.5 Mise à la terre

Conformément aux prescriptions DIN/VDE, les surfaces traitées avec des peintures de blindage doivent être mises à la terre par un électricien qualifié. Les kits de mise à la terre nécessaires (bande et plaque de mise à la terre, pièces de montage et instructions) sont disponibles dans les magasins spécialisés. Lors des travaux de rénovation, veillez à ne pas endommager la mise à la terre.

3. Consommation et conditionnements

Sur les supports lisses et normalement absorbants, la consommation totale de Peinture de blindage BEECK pour une application de 2 à 3 couches est d'environ 0,25 à 0,40 L/m², (soit environ 0,12 à 0,13 L/m²/couche). Déterminer la valeur de consommation spécifique du support en procédant à un essai sur l'objet.

Tailles des pots : 1 L / 5 L / 12,5 L

4. Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

5. Stockage

Stocké au frais et à l'abri du gel, peut être conservé pendant 12 mois au minimum.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE, disponible sur demande. Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter une protection des yeux/du visage. Le produit est alcalin. Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols et les poussières. Couvrir soigneusement les zones environnantes, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau. Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

- Code de déchets CED : 080112

7. Déclaration

Par ces informations techniques, nous voulons conseiller sur la base de nos connaissances et de notre expérience pratique. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dispensent pas l'applicateur de vérifier par lui-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Sous réserve de modifications techniques dans le cadre du développement du produit. Les additifs étrangers pour la coloration, la dilution, etc., sont interdits. Vérifier les teintes avant le traitement. Lorsqu'une nouvelle édition apparaît, cette fiche perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE dans leur dernière édition font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.